



Immigration d'un proche en france

Par **Thibaut31**, le **30/09/2010** à **21:12**

Bonjour, je suis français et la famille de ma fiancée est Mauricienne. Nous espérons un jour pouvoir faire venir vivre en France des membres de sa famille vivant à l'île Maurice. La question est notamment pour sa cousine qui souhaiterait venir dès que c'est possible. J'ai regardé un petit peu sur internet et j'ai vu une possibilité d'intégration des migrants légaux. Avec une préparation dans le pays d'origine suivi d'un contrat d'accueil et d'intégration. D'un premier abord cette solution me paraît adaptée. Vu que nous n'avons pas la possibilité de faire un regroupement familial (apparemment bloqué aux enfants et conjoints uniquement... :-(). Cette jeune fille a bientôt 19 ans, elle parle correctement le français, sa mère est décédée il y a un an environ à la suite d'une erreur médicale là-bas... Si une solution existe, j'aimerais beaucoup la connaître !?!

Merci d'avance aux personnes qui m'apporteront des réponses.

Thibaut D.

Par **mimi493**, le **30/09/2010** à **21:29**

Trouvez-lui un emploi dans un secteur sous tension.

Par **Thibaut31**, le **30/09/2010** à **22:02**

Excusez moi mais qu'appellez-vous un secteur sous tension ?

Par **mimi493**, le **01/10/2010** à **01:16**

Une liste d'emploi, par secteur géographique où la situation de l'emploi est telle qu'on ne peut opposer à l'employeur de ne pas avoir cherché à employer, en priorité, une personne vivant déjà en France régulièrement.

Si elle a une promesse d'embauche pour un tel emploi, elle pourra surement avoir un visa long séjour et ensuite une carte de séjour "salarié".

Par **Thibaut31**, le **01/10/2010** à **11:43**

D'accord, je vois ce que c'est. Mais elle n'a pas de formation non hélas. Juste un niveau comparable à "début collègue" en France !!!

Pas simple... je vais creuser la question de l'intégrité légale avec préparation dans le pays d'origine...

merci en tout cas déjà pour ces quelques réponses.

Si d'autres personnes savent comment faire pour cette histoire d'intégrité légale... je suis preneur !!!